

Conditions d'utilisation du WIFI et de l'internet chez la famille d'accueil

Il est interdit à l'utilisateur du wifi et d'internet toute action contrevenant au droit en vigueur dans le pays, à la réglementation en matière de protection des mineurs ou portant atteinte aux droits d'un tiers.

Notamment :

- l'atteinte à la vie privée d'autrui et l'utilisation des données personnelles d'une personne sans son autorisation, la publication de données diffamatoires ou injurieuses ;
- l'utilisation et le téléchargement illégal c'est-à-dire le fait d'acquérir ou d'accéder à une œuvre de l'esprit sans l'autorisation de son auteur (par exemple : un morceau de musique, une photographie, un livre, un site web, un film) en particulier au travers des réseaux illégaux de *peer to peer* ; l'utilisation et le téléchargement d'un objet soumis aux droits voisins sans l'autorisation de son titulaire (interprétation d'un artiste-interprète, enregistrement d'un producteur, émission de télévision) ;
- l'utilisation d'un logiciel sans l'autorisation de son auteur ;
- la contrefaçon d'une marque ;
- l'incitation à la consommation de substances interdites ;
- la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ;
- la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence ;
- l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité.

Sans qu'il y ait violation de la loi, l'utilisateur de la connexion WIFI et de l'internet de la famille d'accueil s'engage cependant durant la gestion de ses propres données ou la communication avec d'autres utilisateurs à :

- Ne pas transférer des données au-delà d'une quantité et d'une durée raisonnable ; ne pas héberger un serveur WEB ou autre en utilisant le site du fournisseur d'accès ;
- ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés ;
- ne pas développer, installer ou copier des programmes destinés à contourner la sécurité, saturer les ressources tels spams ou chaînes de lettres ;
- ne pas introduire des programmes virus ;
- être vigilant sur l'installation de logiciels susceptibles de modifier la configuration des machines ;
- éviter en général toute action qui pourrait entraver le bon fonctionnement du réseau WIFI ou internet.

Je m'engage, durant toute la durée de mon séjour à respecter les lois en vigueur en Allemagne concernant l'utilisation du WIFI et d'internet, les recommandations et consignes de l'école ainsi que celles de ma famille d'accueil.

Protection des données personnelles - Règlement général de la protection des données (RGPD)

Je soussigné(e),....., donne mon consentement pour que les données recueillies dans le formulaire de candidature dont le but est de sélectionner les élèves à participer au programme Brigitte Sauzay soient utilisées par l'établissement de mon/ma fils/fille et communiquées au service académique en charge du jumelage (Service Regional Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération – SRAREIC – Pôle territorial de Poitiers). Les données sont conservées pendant l'année scolaire en cours et les deux suivantes.

Je m'engage à ne pas divulguer les informations et données personnelles concernant l'élève accueilli en France.

Faire précéder de la mention manuscrite :
« Renseignements exacts, lu et approuvé »

Date :
Signature du candidat/de la candidate

Date :
Signature des responsables légaux